

Le Complément 2017



*Cycling***CANADA***Cyclisme*



Le commissaire national / International

UN EXPERT AU SERVICE DU CYCLISME

Le Commissaire national / international est le garant de la bonne marche des compétitions cyclistes nationales et internationales. Il remplit le rôle d'ambassadeur de CC et de l'UCI dans les épreuves se déroulant sous l'égide de ces dernières.

Le commissaire national / international assure le bon déroulement des épreuves cyclistes sur les plans éthique et sportif, en contrôlant l'application uniforme des règlements de CC/UCI avant, pendant et après la course.

Certains aspects de sa fonction dépassant le seul cadre du règlement, le Commissaire national / international doit avoir la capacité d'en faire respecter l'esprit en toute situation. Il doit également être à même de remplir un rôle de médiateur envers tous les intervenants du cyclisme.

Les Commissaires sont au centre de l'action sportive des épreuves cyclistes dans toutes les disciplines; les commissaires dispensent un service essentiel à la communauté cycliste.



DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES	5
TITRE 1: ORGANISATION GENERALE DU SPORT CYCLISTE	7
Chapitre 1 LICENCIÉS	7
Chapitre 2 ÉPREUVES	9
Chapitre 3 ÉQUIPEMENT	13
PART II: ÉPREUVES SUR ROUTE	15
Chapitre 2 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	15
Chapitre 3 ÉPREUVES D'UNE JOURNÉE	16
Chapitre 4 ÉPREUVES CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL	17
Chapitre 6 ÉPREUVES PAR ÉTAPE	17
Chapitre 7 CRITÉRIUM	17
PART III: ÉPREUVES SUR PISTE	18
Chapitre 1 ORGANISATION	18
Chapitre 2 ÉPREUVES SUR PISTE	18
Chapitre 5 RECORDS DU MONDE	20
PART IV: ÉPREUVES MOUNTAIN BIKE (VÉLO DE MONTAGNE)	21
Chapitre 1 RÈGLES GÉNÉRALES	21
Chapitre 2 - ÉPREUVES DE CROSS-COUNTRY	23
Chapitre 3 ÉPREUVES DE DESCENTE	25
Chapitre 8 COUPE CANADA DE VÉLO DE MONTAGNE	25
PART V: ÉPREUVES DE CYCLO-CROSS	28
Chapitre 1 RÈGLEMENT DES ÉPREUVES CYCLO-CROSS	28
PART VI: ÉPREUVES DE BMX	29



Section 1 RÈGLES GÉNÉRALES DE COMPÉTITION	29
Section 5 - INSTALLATIONS DE COMPÉTITION	29
Section 7 - COMMISSAIRES ET OFFICIELS DE COMPÉTITION	29
Section 8 ÉQUIPEMENTS DE COMPÉTITION	30
Section 12 RÉCLAMATIONS ET APPELS	30
BMX APPENDICE 1, 4, et 5	30
PART XII: DISCIPLINE ET PROCÉDURES	32
Chapitre 1 DISCIPLINE	44
PART XVI: PARACYCLISME	44
Chapitre 2 CATÉGORIES D'ÂGE	44
Chapitre 7 ÉPREUVES SUR ROUTE	44
APPENDIX 1	44
COMMISSAIRES	44
Comité des officiels	44
Commissaire en chef des provinces	44
Instructeurs / Formateurs	44
APPENDIX 2	44
RECORDS DE TRAVERSÉE DU CANADA	44
APPENDIX 3	44
RECORDS NATIONAUX DE PISTE	44
APPENDIX 4	44
CHAMPIONS CANADIENS 2016	44



Dispositions Préliminaires

Les règlements de l'UCI sont considérés comme la référence pour tous les règlements régissant les disciplines spécifiées des épreuves cyclistes.

Le présent règlement de l'UCI et le Guide d'accompagnement de CC seront applicables à tous les types de courses cyclistes spécifiées.

Lorsque nécessaire les règlements de l'UCI ont été révisés afin d'accommoder divers règlements nationaux pertinents au Canada. Ces amendements apparaissent dans ce guide d'accompagnement de CC. Les règlements nationaux sont précédés par la lettre (N) et indiqués en italique.

Il devrait être noté que les règlements de l'UCI sont un document de référence dynamique et une section particulière peut être mise à jour à tout moment pendant l'année. Nous recommandons donc que les gens se réfèrent sur une base régulière aux sections pertinentes sur le site web de l'UCI. Tout règlement précédant la date de mise à jour sera considéré invalide.

Cependant, les fédérations nationales peuvent dans leur réglementation procéder à des modifications identifiées par la lettre (N) pour des besoins domestiques. Là où il n'y a pas de réglementation nationale, les organisateurs sont invités à respecter les amendements nationaux selon les circonstances.

Une disposition spéciale du Règlement déroge à une disposition générale avec laquelle elle serait incompatible.

La participation à une épreuve cycliste, à quelque titre que ce soit, vaut acceptation de toutes les dispositions réglementaires de l'UCI et des amendements nationaux contenus dans le guide d'accompagnement qui y trouvent application.

L'UCI / CC ne pourrait être tenue responsable des infractions à la loi commises en relation avec le sport cycliste, même si le Règlement était invoqué pour justifier une telle infraction.

Les difficultés d'interprétation ou d'application du Règlement sont tranchées par le comité des commissaires de CC qui pourra déléguer sa compétence en cette matière.

Aux fins d'interprétation de la réglementation, on se fierait au texte anglais, sauf dans la province de Québec où la version française sera la seule officielle.

Pour faciliter la lecture du texte lorsque le contexte l'exige ainsi, le masculin inclut le féminin et le singulier, le pluriel.



Remerciements:

CC tient à remercier les personnes suivantes qui ont contribué à la révision du livre de règlement 2017.

Louise Lalonde – Comité des Officiels de CC, Présidente.

Geordie Ma – Comité des Officiels de CC, représentante vélo de montagne.

Wayne Pomario – Comité des Officiels de CC, représentant route et piste.

Loyal Ma - Comité des Officiels de CC, représentant BMX.



Titre 1: Organisation Générale Du Sport Cycliste

Chapitre 1 LICENCIÉS

§1 LICENCES

Catégories de titulaires

1.1.010 N) Tout individu représentant les coureurs à titre de manager, et demandant cette désignation sur sa licence, doit avoir suivi le cours de commissaire niveau 1 au Canada.

1.1.020 N) Un coureur étranger visitant le Canada et qui aimerait courir ici doit présenter sa licence et une lettre de permission de sa fédération nationale au moment de son inscription à l'épreuve. Un coureur des USA n'a pas à fournir une telle lettre.

Un coureur étranger qui réside au Canada pour une période de 2 mois et plus, est autorisé à porter les couleurs d'un club de son choix. Il sera alors autorisé à participer à toutes les épreuves avec ce club. Il doit obtenir cette autorisation auprès de la fédération provinciale.

Au Canada, les licences sont toujours émises par la province où le coureur a sa résidence principale.

Verso (demande de licence)

1.1.027 N) Pour les épreuves de vélo de montagne, une licence temporaire pourra être achetée sur place à l'exception des Championnats Nationaux.

Sanctions

1.1.029 N) Advenant la perte d'une licence ou une licence qui n'est plus en bonne condition, une copie de licence provenant de l'association provinciale ayant émis la licence sera acceptable lors de l'enregistrement, et ce, pour une période jusqu'à 7 jours à partir de la date apparaissant sur le document. Le document utilisé lors de l'enregistrement est valide pour la durée complète de l'événement dans le cas d'une épreuve se déroulant sur plusieurs jours. Cet article n'est pas applicable pour les épreuves du calendrier international.

§2 CATÉGORIES DE COUREURS

1.1.036 N) Catégorie Jeunesse garçon Age: moins 13, moins 15, moins 17 selon l'année de naissance. L'adoption des dénominations U13, U15, U17 peut être recommandée, mais telle que stipulé dans le règlement UCI, ces termes peuvent être adaptés à la langue du pays.

1.1.037 N) Catégorie Jeunesse fille Age: moins 13, moins 15, moins 17 selon l'année de naissance. L'adoption des dénominations U13, U15, U17 peut être recommandée, mais telle que stipulé dans le règlement UCI, ces termes peuvent être adaptés à la langue du pays.



N) Tableau pour les catégories sur route

Catégories	Âge au 31 décembre de l'année de compétition
U13	10-12
U15	13-14
U17	15-16

N) Il est possible pour un coureur de courir dans une catégorie autre que la sienne. Le coureur devra présenter une dérogation émise par son association provinciale lors de son inscription à la course. Tout surclassement doit être approuvé par le comité de course provincial pour les courses provinciales et approuvé par Cyclisme Canada pour les courses nationales.

*Au Québec, puisque les règlements de la Régie de sécurité dans le sport exigent que tout surclassement soit approuvé par la FQSC, il est donc nécessaire pour tout coureur étranger d'obtenir une lettre de permission de la FQSC ou de Cyclisme Canada pour pouvoir courir au Québec dans une catégorie autre que celle indiquée sur sa licence.

À l'exception de ce qui est prévu pour le BMX à l'article 1.1.035.

§4 COMMISSAIRES Statut

1.1.062 N) Un commissaire peut être certifié dans plus de deux disciplines au niveau Élite national, provincial ou régional.

1.1.064 N) À la discrétion du T-PSO ou CC un commissaire peut continuer à être actif (comme commissaire provincial) après avoir atteint l'âge de 70ans.

1.1.065 N) De même, un commissaire est assujetti aux règlements disciplinaires de CC lorsqu'il est désigné par celle-ci.

Mission

1.1.074 N) Sauf disposition contraire au présent règlement, tous les commissaires nationaux sont tenus de porter l'uniforme national officiel aux épreuves sanctionnées nationales ou internationales. Il est permis de porter les uniformes spéciaux fournis par les organisateurs lors d'importantes rencontres (doit être approuvé par le CCOC via le bureau national)

1.1.087 N) Le CCOC peut nommer un délégué technique à toute épreuve de cyclisme. Le rôle du délégué technique est défini dans les parties respectives de la réglementation pour chaque discipline.



Chapitre 2 ÉPREUVES

SECTION 1 DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

§1 CALENDRIER

1.2.006 N) La même règle s'applique pour une course empruntant le territoire de plusieurs provinces.

1.2.012 N) Chaque épreuve ayant lieu au Canada doit adhérer à l'une des définitions suivantes:

Épreuve Locale/Régionale/provinciale

- approuvée par la province où l'événement se déroule

Épreuve nord américaine:

- approuvée par CC et d'autres fédérations nationales si nécessaires
- approuvée par la province où l'événement se déroule
- ouverte à tous les coureurs licenciés résidant en Amérique du nord
- les coureurs étrangers résidant au Canada pour une période de temps prolongée doivent obtenir l'autorisation de CC

Épreuve nationale:

- approuvée par le Comité des événements de CC
- ouverte aux équipes provinciales, équipes nationales (un maximum de quatre équipes nationales étrangères).
- groupes sportifs canadiens / clubs
- les coureurs licenciés et affiliés à l'UCI.
- les invitations aux fédérations étrangères doivent passer par le bureau de CC

§7 CHAMPIONNATS CANADIENS

1.2.028 N) La compétition est ouverte aux citoyens canadiens, aux résidents permanents, aux immigrants reçus ainsi qu'aux personnes ayant le statut de réfugié dans toutes les catégories incluant les catégories UCI. Une preuve de citoyenneté peut être exigée (passeport, carte de résidence permanente, papiers confirmant le statut d'immigrant ou de réfugié reçu).

- Seulement les citoyens canadiens peuvent avoir accès au titre de champion national, podium du championnat national, points UCI ainsi qu'aux médailles de championnat national.
- Les prix en argent (si applicable) seront basés sur l'ordre d'arrivée au championnat national, indépendamment de la citoyenneté ou de la nationalité des coureurs.



- Si un non-citoyen (résident permanent, immigrant reçu ou personne ayant le statut de réfugié) termine parmi les trois premiers au général d'une épreuve, un podium aura lieu basé sur l'ordre d'arrivée de l'épreuve. Un deuxième podium basé sur les résultats des Championnats nationaux (classement des citoyens canadiens) suivra.
- Une preuve de résident permanent peut être exigée (permis de conduire, carte de résidence permanente)
- Tous les compétiteurs doivent détenir une licence CC/UCI en règle.
- Tous les participants doivent pouvoir présenter en tout temps leur licence lors des épreuves.
- Tous les participants doivent avoir une licence valide pour chacune de leurs épreuves.
- Les licences domestiques canadiennes ou émises par d'autres pays ne sont pas valides.
- Aucune licence d'un jour ne sera émise.
- La licence devra être présentée lors du contrôle de la licence.
- Aucune inscription ne pourra se faire le jour de la course.
- Tous les compétiteurs doivent s'inscrire dans leur catégorie, tel que stipulé sur leur licence (sauf exception approuvée par CC)
- Les catégories sont définies par les règles de l'UCI, basé sur l'année de naissance.
- Les athlètes ne seront considérés inscrits à une épreuve que lorsque tous les pré-requis administratifs seront remplis
 - o Complété le formulaire d'inscription
 - o Signé un formulaire de renonciation des risques
 - o Paiement a été complété
 - o La License du coureur a été vérifiée par un commissaire

Championnats provinciaux

Les championnats provinciaux se déroulent sous la responsabilité de la province hôte. Les provinces devront s'efforcer d'organiser leurs championnats sur les distances adoptées et règlements adoptés pour les championnats nationaux.

SECTION 2 ORGANISATION DES ÉPREUVES

§4 PROGRAMME - GUIDE TECHNIQUE

1.2.044 N) Événements qui ne sont pas au calendrier international : \$100.00 à \$1000.00



§5 INVITATION - ENGAGEMENT

Modalités

1.2.049 N) L'organisateur doit préparer une formule d'engagement à remplir par le D.S., le club ou les coureurs qui désirent participer à son épreuve. L'organisateur fixe les modalités d'inscription ainsi que les frais d'inscription. Ces modalités sont assujetties à la réglementation en vigueur de CC ou du P-TSO en fonction du niveau de sanction.

Dispositions générales

1.2.051 N) Le comité des événements de CC supervise cette fonction au Canada

1.2.052 N) Les coureurs des USA n'ont pas à posséder une telle autorisation pour les courses nationales.

§7 PARCOURS ET SÉCURITÉ

1.2.063 N) La clause suivante doit se trouver sur la formule d'engagement remis aux coureurs par l'organisateur : « En égard à votre acceptation du présent engagement, je dégage, en mon nom, et en celui de mes héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, l'Association Cycliste Canadienne, ses agents, employés, officiels, commissaires, représentants, successeurs et cessionnaires ainsi que tout autre organisme, compagnie, société.»

§9 PRIX

1.2.069 N) Toute information relative aux prix doit minimalement être affichée à l'inscription s'il n'y a pas de guide technique.

1.2.070 N) Pour les épreuves des calendriers provinciaux et nationaux, les prix sont déterminés par CC ou P-TSO en fonction du niveau de sanction.

1.2.072 N) Pour les événements du calendrier national, les prix doivent être remis aux gagnants le jour de la course.

Le comité des événements a un droit de véto sur le type de prix offerts dans une course cycliste et peut suspendre ou retirer la sanction de la course si l'organisateur refuse de remettre les prix.

§10 FRAIS DE VOYAGE ET DE PENSION

1.2.075 N) L'indemnité de voyage sera versée au plus tard à la fin de l'événement.



§4 RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS - CHEFS D'ÉQUIPE

1.2.087 N) Au niveau canadien cette réunion est obligatoire pour tous les événements dans tous les sports cyclistes lorsque la réunion est prévue dans le guide technique ou à l'horaire de l'événement. Si un Délégué Technique a été nommé, celui-ci doit être présent pour la réunion des directeurs sportifs.

§7 ARRIVÉE

Ligne D'arrivée

1.2.101 N) Pour les événements qui ne sont pas sur le calendrier international, une bannière peut être utilisée pour indiquer l'arrivée ou n'importe quel point intermédiaire de classification tel qu'un sprint ou sommet de la montagne. Cependant, au minimum, un drapeau à damier noir et blanc doit être utilisé.

1.2.102 N) Dans toutes les courses par étapes, les courses nationales et internationales.

Chronométrage

1.2.104 N) Au Canada, la licence de chronométreur n'existant pas, des commissaires licenciés sont désignés pour remplir cette fonction.

SECTION 4 CONTRÔLE DES ÉPREUVES

§2 COLLÈGE DES COMMISSAIRES

N) Le comité des officiels de CC nomme les commissaires en chef pour les championnats nationaux et les courses internationales à moins que l'UCI l'ait déjà nommé. Le commissaire en chef provincial propose les noms des autres commissaires qui complètent le collège lors des épreuves nationales qui se déroulent sur son territoire. Si une province n'est pas en mesure de fournir le nombre requis de commissaires qualifiés, le comité des officiels de CC nommera alors les commissaires. Dans la mesure du possible, les commissaires assignés habiteront dans le même secteur que la course afin de minimiser les coûts pour l'organisateur de l'épreuve.

N) Un commissaire bilingue doit être présent aux championnats nationaux. Toutes les instructions données aux coureurs avant et durant la course, ainsi qu'aux directeurs sportifs durant la réunion avec ceux-ci, doivent être données dans les 2 langues officielles du Canada.

1.2.116 N) Pour les événements de sanction nationale, le nombre et le statut des commissaires assignés est déterminé par le CCOC.



Frais

1.2.125 N) Pour les autres commissaires, les montants et modalités se retrouvent en Annexe III.

§3 POUVOIRS DU COLLEGE DES COMMISSAIRES

1.2.129 N) Il doit par contre aviser et obtenir l'accord du commissaire chef avant de sévir.

Chapitre 3 ÉQUIPEMENT

Limites de développements (braquets) cyclisme sur Route et Piste

Pour toutes les épreuves nationales / provinciales et locales sur route et sur piste, les limites de développement suivantes s'appliquent :

CATÉGORIES JEUNESSES ET JUNIORS –LIMITES DE BRAQUETS			
CATÉGORIE	ÉPREUVES ROUTE	ÉPREUVES PISTE	Exemple de braquet
JUNIORS	7.93 M développement	Pas de limite de braquet	52*14
U17	7.12 M développement	7.12 M développement	50*15
U15	6.71 M développement	6.71 M développement	50*16 /38*12
U13	6.2 M développement	6.2 M développement	46*16 /38*13

*Si un coureur a reçu une autorisation de surclassement dans une catégorie supérieure, le coureur sera autorisé à utiliser la limite de braquet applicable à cette catégorie.

CYCLISME SUR PISTE –EQUIPEMENT

- Les roues pleines ne seront pas autorisées pour les catégories Jeunes (U17/U15/U13) (hauteur maximale de la jante est de 40mm)
- Les roues en carbone ne seront pas autorisées pour les catégories Jeunes (U17/U15/U13)

1.3.025 N) Les freins à disque ne sont pas autorisés pour les épreuves de cyclisme sur route (sauf accord spécifique par l'UCI)



SECTION 3 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

§1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.3.030 N) Pour les événements qui ne sont pas sur le calendrier UCI, le design des imperméables devrait être transparent ou être similaire à celui du maillot en utilisant les couleurs principales de l'équipe. Le nom de l'équipe peut être affiché sur l'imperméable.

1.3.031 N) En tout temps lors de la préparation ou durant les épreuves se tenant au Canada, dès qu'un coureur roule sur sa bicyclette, il doit porter un casque qui doit répondre aux normes et aux standards reconnus en fonction de sa discipline cycliste. De plus, il doit porter son casque attaché.

Le coureur doit avoir en sa possession une preuve que son casque rencontre bien les standards énoncés plus haut, sur demande des commissaires.

§3 ÉQUIPES RÉGIONALES ET DE CLUB Généralités

1.3.047 N) Lors de courses par étapes où il y a un classement par équipes, les équipes composées seront permises, mais le coureur devra alors avoir en main une libération de son club pour cette épreuve et tous les coureurs porteront le même maillot pour la durée de l'épreuve.

SECTION 4 IDENTIFICATION DES COUREURS

1.3.080 N) Il doit obligatoirement informer un commissaire de son abandon à la remise du dossard.



Part II: Épreuves sur route

Chapitre 2 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

§1 PARTICIPATION

2.2.003 N) Dans les épreuves de sanction provinciales et nationales, lorsqu'il n'y a pas de classement par équipe, les inscriptions individuelles peuvent être acceptées en fonction des règlements spécifiques de l'épreuve.

§3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

2.2.022 N) Ce règlement s'applique à tous les événements figurant sur le calendrier national incluant les contre-la-montre.

Développement

2.2.023 N) Le rapport d'engrenage maximum autorisé pour les catégories d'âges suivantes est déterminé par la distance en mètres par tour de pédale. On utilise le même développement pour hommes et femmes.

CATÉGORIES JEUNESSES ET JUNIORS –LIMITES DE BRAQUETS			
CATÉGORIE	ÉPREUVES ROUTE	ÉPREUVES PISTE	Exemple de braquet
JUNIORS	7.93 M développement	Pas de limite de braquet	52*14
U17	7.12 M développement	7.12 M développement	50*15
U15	6.71 M développement	6.71 M développement	50*16 /38*12
U13	6.2 M développement	6.2 M développement	46*16 /38*13

*Si un coureur a reçu une autorisation de surclassement dans une catégorie supérieure, le coureur sera autorisé à utiliser la limite de braquet applicable à cette catégorie.

2.2.024 N) Cette règle s'applique pour les catégories juniors et plus jeune sur le calendrier national et provincial.

2.2.029 N) Pour les courses nationales, où un délégué technique a été nommé, cette même disposition s'applique.

2.2.032 N) Les véhicules d'équipe sont sujets à l'approbation du président du collège. Pour pouvoir suivre la course, la forme et le type de véhicule utilisé devront être sécuritaires et ne créer aucun danger pour la course. Les camionnettes et toute autre voiture dont le gabarit dépasse les dimensions de 1,80 m largeur, 5 m de longueur et **1,66 m hauteur maximum**, ne seront pas admises à suivre la course.

2.2.035 N) Dans les courses de niveau internationales, nationales et provinciales au Canada, toutes les personnes qui sont conducteurs d'un véhicule dans la caravane cycliste doivent être titulaires d'une licence en règle. Toutes les personnes qui sont conducteurs d'un véhicule dans



la caravane cycliste doivent avoir préalablement obtenu un certificat attestant leur participation à la formation de chauffeurs pour caravane cycliste de Cyclisme Canada ou de l'UCI.

§ 7 Délégué technique

2.2.090 N) Le délégué technique évalue la conformité de l'organisation des épreuves nationales, lorsqu'applicable, avec le règlement et le cahier des charges pour organisateurs. À cette fin, le délégué technique peut assister à ces épreuves. Dans ce cas, l'organisateur remet au délégué technique un laissez-passer pour l'épreuve ainsi qu'une plaque d'accréditation pour son véhicule permettant l'accès aux parkings réservés au départ et à l'arrivée des étapes ainsi que la possibilité d'emprunter le parcours de l'épreuve.

2.2.091 N) Pour les événements nationaux, le délégué technique établit un rapport d'évaluation détaillé sur l'épreuve en référence au cahier des charges pour organisateurs, par le biais d'une grille d'évaluation fournie à cet effet par l'administration de Cyclisme Canada. L'organisateur recevra une copie de ce rapport.

2.2.092 N) Pour les événements nationaux, le délégué technique peut également procéder à une inspection préalable du parcours de l'épreuve, en particulier au niveau de la sécurité, de points dangereux signalés par l'organisateur et des dispositions relatives au cahier des charges pour organisateurs. Dans ce cas, il contacte l'organisateur et établit un rapport à l'attention de l'administration de Cyclisme Canada qui prend le cas échéant des décisions appropriées.

Chapitre 3 ÉPREUVES D'UNE JOURNÉE

Formule

2.3.001 N) Au Canada, les épreuves d'une journée se disputent par équipe et individuellement.

Véhicules suiveurs

2.3.016 N) Dans les courses nationales, pour lesquelles les véhicules suiveurs sont permis, les équipes mixtes doivent fournir leurs propres véhicules, sinon elles doivent utiliser les véhicules d'assistance neutre.



Chapitre 4 ÉPREUVES CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Ordre de départ

2.4.009 N) Au championnat canadien, l'ordre de départ est fixé par CC ou par le collège des commissaires. Les 5 premiers du championnat national de l'année précédente partent en dernier, dans l'ordre inverse de leur classement.

Chapitre 6 ÉPREUVES PAR ÉTAPE

Formule

2.6.001 N) *Peut aussi inclure* critérium et **contre-la-montre par équipe**

Abandon

2.6.026 N) Pour les courses de niveau international, une suspension de 15 jours et une amende de 100.00 \$ CAD à 200.00 \$ CAD est applicable.

Chapitre 7 CRITÉRIUM

Distances

2.7.016 N) Entre 800 et 3000 mètres

2.7.017 N) Pour des raisons de sécurité, les coureurs qui sont doublés sont priés de quitter la course. Pour calculer leur temps pour les courses par étapes, le commissaire en chef décidera, avant la course, comment cela doit être fait. Il expliquera la méthode qui doit être utilisée pour calculer ce temps, lors de la réunion des directeurs avant la course.

Formule avec sprints intermédiaires

2.7.021 N) Dans le cas où le Collège des commissaires déciderait d'adopter un autre règlement concernant les coureurs dépassés, l'annonce devra être faite à tous les concurrents, dans les 2 langues officielles, avant le signal de départ.

2.7.022 N) Le circuit doit être **entre 800 et 3000 mètres**. Le coureur doit reprendre la course en se plaçant à l'arrière du groupe dont il faisait partie. Il ne faut accorder aucun tour dans les derniers 5 km ou les 5 derniers tours. Si un coureur est surpris à tricher pour obtenir un tour de compensation, il se verra disqualifié de l'événement et pourra être sujet à une suspension.



Part III: ÉPREUVES SUR PISTE

Chapitre 1 ORGANISATION

Programme de l'épreuve

3.1.001 N) Le programme et le format pour les championnats nationaux sera établi en collaboration avec le comité des événements de CC et conformément aux règlements UCI.

Chapitre 2 ÉPREUVES SUR PISTE

§1 GÉNÉRALITÉS Juge-arbitre

3.2.011 N) Le commissaire en chef peut lui-même agir en tant que juge-arbitre.

§4 POURSUITE INDIVIDUELLE

3.2.069 N) S'il n'y a pas de bloc de départ le coureur sera tenu par un commissaire titulaire.

§5 POURSUITE PAR ÉQUIPE

3.2.093 N) S'il n'y a pas de bloc de départ le coureur sera tenu par un commissaire titulaire.

§6 KILOMÈTRE ET 500 MÈTRES Définition

3.2.102 N) Également applicable aux championnats canadiens

Organisation de la compétition

3.2.103 N) Également applicable aux championnats canadiens

Déroulement de l'épreuve

3.2.110 N) s'il n'y a pas de bloc de départ, le coureur sera tenu par un teneur désigné.

§7 COURSE AUX POINTS Organisation de la compétition

3.2.117 N) Également applicable aux championnats canadiens



ÉPREUVES ET DISTANCE RECOMMANDÉES POUR LES CATÉGORIES JEUNESSES				
Categorie Epreuve	U17 M/H	U17 W/F	U15 M/H	U15 W/F
500 m/kilo TT / CLM	Y/O 500M	Y/O 500M	Y/O 500M	Y/O 500M
Keirin				
Sprint / Vitesse	Y/O	Y/O	N	N
Team sprint / Vitesse par équipe	Y/O	Y/O	N	N
Individual pursuit / Poursuite Ind.	Y/O 2KM	Y/O 2KM	Y/O 2KM	Y/O 2KM
Madison / Américaine	N	N	N	N
Team pursuit / Poursuite par équipe	Y/O 3km (équipe de 3)	Y/O 3km (équipe de 3)	N	N
Omnium	Optionnel	Optionnel	N	N
Points race / Course aux points	Y/O 15KM	Y/O 12.5KM	Y/O 7.5KM	Y/O 7.5KM
Scratch race / Course scratch	Y/O 7.5KM	Y/O 5KM	Y/O 5KM	Y/O 5KM

Y/O = Yes/Oui (épreuve recommandée pour cette catégorie) N=No/Non (épreuve n'est recommandée pour cette catégorie) Optional/Optionnel = (pas une priorité pour cette catégorie)

§9 VITESSE PAR ÉQUIPE Déroulement des épreuves

3.2.151 N) Ou par un commissaire.

Chapitre 5 RECORDS DU MONDE

N) ainsi que les records canadiens

Généralités

3.5.003 N) Seul CC peut reconnaître et homologuer un record canadien de cyclisme.

§6 VÉLODROMES GÉOMÉTRIE DE LA PISTE Longueur

3.6.068 N) Pour les championnats canadiens, une piste de 200 m pourrait être utilisée.



Part IV: Mountain Bike Races (Vélo de montagne)

Chapitre 1 RÈGLES GÉNÉRALES

4.1.001 N) Épreuves multi-heures en équipe et individuelle

4.1.002 N) Catégories d'âge reconnues pour hommes et femmes :

10-12 ans, U13

13-14 ans, U15

15-16 ans, U17

17-18 ans, U19/Junior

19-23 ans, U23/Espoirs (hommes seulement)

19-29 ans, Senior Élite

30-39 ans, Maître

40-49 ans, Maître

50 +, Maître

N) Un coureur peut être reconnu dans trois sous-catégories différentes : l'une pour le cross-country, l'une pour la descente et l'autre pour le 4X. La licence doit indiquer toutes les sous-catégories.

Maîtres

4.1.009 N) Les coureurs maîtres devront obtenir l'accord de leur association provinciale pour participer à une épreuve dans la catégorie sénior aux événements provinciaux. Cet accord devra être validé par CC pour tous les événements nationaux et internationaux. Pour les événements UCI, les coureurs maîtres ne sont pas autorisés à participer dans la catégorie Elite.

§3 Calendrier

4.1.011 N) Tous les événements nationaux (C3, C2, C1, HC) doivent respecter la liste minimum des bourses telles qu'indiqué dans le document : Obligations financières UCI.

§4 Délégué technique

4.1.016 N) Le délégué technique de la série Coupe Canada sera désigné par CC lorsque applicable. Il devra arriver sur le site avant le début des inscriptions et y demeurer jusqu'à la fin de la tenue de l'événement.



N) Le délégué technique doit arriver sur le site avant le début de la première session officielle d'entraînement. Il doit inspecter le site et les parcours avec le commissaire en Chef et l'organisateur de l'événement. Il doit coordonner les préparatifs techniques de l'événement, et faire en sorte que des actions concrètes soient prises vis-à-vis des recommandations faites dans le rapport d'inspection. Le délégué technique à la responsabilité de la version définitive du parcours et toute modification est sous sa responsabilité. Le délégué technique doit participer aux réunions des gérants d'équipes.

§6 Déroulement d'une épreuve

Comportement des coureurs

4.1.035 N) Le coureur doit suivre le parcours officiel et il est tenu de compléter le nombre de tours prévus. Il porte l'entière responsabilité de toute erreur de parcours.

4.1.039 N) L'utilisation de vis/clous ou autre méthodes « maison » ne seront pas autorisées. Les pneus cloutés sont autorisés pour l'utilisation sur fatbikes dans les conditions suivantes seulement :

- Les clous ont un maximum de proéminence de 3mm de la bande de roulement
- Les pneus ont été usinés avec clous ou les clous ajoutés sont des clous conçus spécifiquement pour le cyclisme.

Chapitre 2 - ÉPREUVES DE CROSS-COUNTRY

§ 1 Caractéristiques de course

4.2.001 N) Durée de la course de cross-country (XCO) pour les événements C1 et C2 incluant les épreuves de la Coupe Canada.

Catégorie	Épreuves Hors Classe, Classe 1		Épreuves Classe 2		Épreuves Classe 3	
	Durée	Pacours	Durée	Pacours	Durée	Pacours
Juniors Homme	1:00 - 1:15	4km - 6km	1:00 - 1:15	4km 10km	1:00 - 1:15	Pas de restricti on
Juniors Femme	1:00 - 1:15		1:00 - 1:15		1:00 - 1:15	
Homme U23	1:15 - 1:30		N/A*		N/A*	
Femme U23	1:15 - 1:30		N/A*		N/A*	
Homme Elite	1:20 - 1:40		1:30 - 2:00*		Pas de restriction	
Femme Elite	1:20 - 1:40		1:30 - 2:00*			

*Pour les épreuves de la Coupe Canada, la durée de course sera basée sur la durée en vigueur pour les événements de classe 1.



<i>Catégories</i>	<i>Habilitété</i>	<i>Sexe</i>	<i>Durée -min</i>	<i>Durée -max</i>
U15/Under 15 (11-14)	NA	Femme	0h 30	0h 55
U15/Under 15 (11-14)	NA	Homme	0h 30	0h 55
U17/Under 17 (15-16)	Expert	Homme	0h 45	1h 15
U17/Under 17 (15-16)		Femme	0 h 45	1 h 00
Junior & U17 (15-18)	Beg/Sport femme	Beg/Sport femme	0h 45	1h 00
Junior (17-18)	Beg/Sport homme	Beg/Sport homme	0h 45	1h 15
Senior (19-29)	Expert femme	Expert femme	1h 00	1h 30
Senior (19-29)	Beg/Sport femme	Beg/Sport femme	1h 00	1h 15
Senior (19-29)	Expert homme	Expert homme	1h 00	1h 30
Senior (19-29)	Beg/Sport homme	Beg/Sport homme	1h 00	1h 30
Maître (30+)	Femme	Femme	1h 15	1h 30
Maître (30-39)	Expert homme	Expert homme	1h 15	1h 30
Maître (30-39)	Beg/Sport homme	Beg/Sport homme	1h 00	1h 30
Maître (40+)	Homme	Homme	1h 00	1h 30

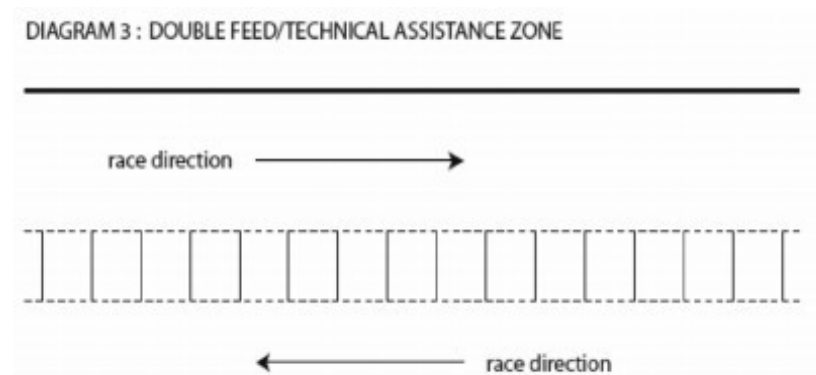
§3 Balisage du parcours

4.2.027 N) L'usage de grillage est interdit. Les produits similaires en treillis doivent être approuvés par le commissaire.



§ 5. Ravitaillement & § 6. Assistance technique

4.2.035 N)



Commentaire de clarifier les règlements de l'UCI concernant les zones de ravitaillement et assistance technique. Si possible, une double zone comme celle-ci est préférable. Sinon, deux zones sont nécessaires pour les courses de XCO. Dans le cas du schéma ci-dessus, l'assistance technique se fait au même endroit que le ravitaillement. Dans ce cas, les coureurs doivent arrêter dedans la boîte. Aussi:

- Les coureurs **peuvent** être ravitaillés dans la zone d'assistance technique, à condition qu'ils soient **arrêté** (un pied à terre).
- Les espaces en pointillés doivent être délimités à la craie ou identifiables. Le personnel de ravitaillement doit demeurer derrière la première ligne et entrer dans l'aire de ravitaillement uniquement à l'arrivée de ses coureurs.
- La voie de passage sert aux coureurs qui ne veulent pas de ravitaillement et qui poursuivent leur chemin, tout simplement.
 - L'aire de ravitaillement et la zone d'assistance technique doivent être très clairement signalisées.

Premiers secours (exigences minimales)

4.2.052 N) Un paramédic ou quelqu'un qualifié pour administrer les premiers soins doit se tenir prête à intervenir en tout temps durant les périodes d'entraînement officielles et les compétitions. Une ambulance prête à intervenir est aussi recommandée.

Chapitre 3 ÉPREUVES DE DESCENTE

§1 Organisation de la compétition

4.3.007 N) La majeure partie du parcours de descente doit être balisée (virages dangereux, zones pour les spectateurs, zone de départ/arrivée) et protégé à l'aide de piquets, de préférence en PVC (piquets de slalom), d'une hauteur de 1,5 à 2 mètres.



4.3.014 N) Les caméras fixées au casque de vélo ne sont pas autorisées lors de l'entraînement, la qualification ainsi que les compétitions.

4.3.025 N) Les coureurs ne doivent pas attendre plus de 30 minutes pour être transportés au sommet de la montagne.

Chapitre 8 COUPE CANADA DE VÉLO DE MONTAGNE

§1. Généralités

4.5.002 -4.5.018 N) Consulter les règlements spécifiques de la série Coupe Canada de vélo de montagne

Entraînements

4.3.021 N) Pour les événements nationaux le parcours doit être entièrement balisé et ouvert à l'entraînement au minimum 24 heures avant la compétition pour XCO et un minimum de 48 heures pour DHI; pour les événements provinciaux, les limites sont une recommandation. Les athlètes disposent d'une heure au minimum entre l'entraînement obligatoire et le départ de la course.

Compétitions

4.8.027 N) Pour les épreuves de la Coupe Canada, une descente de qualification ou une descente de classement n'est pas requise.

4.8.033 N) Le protocole de départ d'une course se trouve dans le règlement d'organisation des Coupes Canada. Les meilleurs coureurs partent dans l'ordre inverse de leur classement (le leader partant le dernier).

§ 5. Barème de points

N) Le pointage pour la Coupe du Canada est maintenu selon le tableau de répartition des points ci-dessous

COUPE DU CANADA – RÉPARTITION DES POINTS PAR CATÉGORIE

CATÉGORIE DE LA COMPÉTITION	POINTS ALLOUÉS
Senior Élite Cross-Country hommes	Maximum 200 points – 50 premières places
Senior Élite Cross-Country femmes	Maximum 200 points – 25 premières places
Junior Expert Cross-Country hommes	Maximum 100 points – 25 premières places
U17 et Junior Cross-Country femmes	Maximum 100 points – 10 premières places
Senior Élite Descente hommes	Maximum 200 points – 50 premières places
Senior Élite Descente femmes	Maximum 200 points – 10 premières places
Junior Expert Descente hommes	Maximum 100 points – 20 premières places
U17 et Junior Descente femmes	Maximum 100 points – 5 premières places



TABLEAU DE REPARTITION DES POINTS EN COUPE CANADA

Position	Echelle de 200.	Position	Échelle de 200 points		Position	Échelle de 100 points
1	200	41	35		1	100
2	175	42	34		2	85
3	155	43	33		3	70
4	140	44	32		4	60
5	130	45	31		5	50
6	120	46	30		6	45
7	115	47	29		7	40
8	110	48	28		8	37
9	105	49	27		9	34
10	100	50	26		10	32
11	95	51	25		11	30
12	90	52	24		12	29
13	85	53	23		13	28
14	80	54	22		14	27
15	75	55	21		15	26
16	71	56	20		16	25
17	69	57	19		17	24
18	66	58	18		18	23
19	64	59	17		19	22
20	62	60	16		20	21
21	60	61	15		21	20
22	58	62	14		22	19
23	56	63	13		23	18
24	54	64	12		24	17
25	52	65	11		25	16
26	50	66	10		26	15
27	49	67	9		27	14
28	48	68	8		28	13
29	47	69	7		29	12
30	46	70	6		30	11
31	45	71	5		31	10
32	44	72	4		32	9
33	43	73	3		33	8
34	42	74	2		34	7
35	41	75	1		35	6
36	40				36	5
37	39				37	4
38	38				38	3
39	37				39	2
40	36				40	1

Part V: Épreuves de Cyclo-cross

Chapitre 1 RÈGLEMENT DES ÉPREUVES CYCLO-CROSS

Participation

5.1.001 N) L'usage d'un vélo de montagne sera permis dans quelques événements de cyclo-cross, et dans certains cas, pour les catégories spécifiées seulement. Le Comité des commissaires de CC déterminera quelles catégories seront ouvertes aux vélos de montagne. Pour les Championnats nationaux, les vélos de montagne ne seront pas permis pour les catégories junior, hommes élites et femmes.

N) Pour les Championnats nationaux, les hommes de moins de 23 ans courront avec les hommes élites.

Délégué technique

5.1.006 N) Un délégué technique est désigné par CC pour les Championnats nationaux. Le rôle du délégué technique, sans porter ombrage à celui de l'organisateur, est de superviser la préparation des aspects techniques de l'événement et de faire le lien avec les bureaux de CC.

5.1.007 N) Lorsqu'un événement est présenté sur un site pour la première fois, le délégué technique doit faire une inspection bien à l'avance, afin de prendre les mesures nécessaires. L'inspection comprendra la mesure du parcours, la distance, l'établissement des zones de ravitaillement, des installations et de la sécurité. Il fera le point avec l'organisateur et fera, sans tarder, un rapport à CC. Il devra être sur le site avant le début de la première session d'entraînement et faire, avec l'organisateur, l'inspection du site et des parcours. Il doit coordonner les préparatifs techniques de l'événement, et faire en sorte que des actions concrètes soient prises vis-à-vis des recommandations faites dans le rapport d'inspection. Le délégué technique est responsable de la version définitive du parcours et toute modification est sous sa responsabilité. Le délégué technique doit participer aux réunions des gérants d'équipe.

Zones d'assistance technique

5.1.028 N) Les organisateurs souhaitant utiliser deux puits simples pour les championnats nationaux doivent faire cette demande ensemble auprès du Comité des commissaires de CC, avec les cartes à l'appui et leurs motivations. Le Comité des commissaires de CC prendra la décision finale pour chaque événement.

5.1.038 N) Si le ravitaillement doit être autorisé, cela doit être annoncé aux coureurs avant le départ de la course. A défaut, aucun ravitaillement ne sera autorisé.

Part VI: ÉPREUVES DE BMX

Section 1 RÈGLES GÉNÉRALES DE COMPÉTITION

6.1.002 LICENCES, AFFILIATIONS ET COMPORTEMENT GÉNÉRAL

1. N) Un coureur doit être âgé d'au moins 5 ans au 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir participer aux épreuves nationales des Championnats Canadiens.

6.1.004 CATÉGORIES D'ÂGE

N) Pour les classes aux Championnats Canadiens, veuillez-vous référer au guide technique des Championnats Canadiens.

N) Pour les classes lors des épreuves de la Coupe Canada de BMX, veuillez-vous référer aux règlements spécifiques de la Coupe Canada de BMX.

Section 2 SPÉCIFICATIONS DE COMPÉTITION

6.1.029 PRÉPARATION AU DÉPART ET GRILLE DE DÉPART

N) Lorsque des motos mixtes sont utilisées, les assignations dans les voies mixtes seront utilisées dans les motos telles que générées par le logiciel d'événement de course désigné.

6.1.039 LIGNE D'ARRIVÉE

4. N) Le comité d'organisation (C.O.) d'une compétition sanctionnée par CC, par l'UCI (Coupe du monde), et des Championnats Canadiens de BMX doit offrir un système de «photo-finish», tel que décrit dans les règles de l'UCI. Une deuxième caméra «front on» n'est pas requise. Le C.O. doit aussi mettre un opérateur du système à la disposition du commissaire à l'arrivée pendant toute la période des compétitions. Le visionnement d'une course se fera uniquement en cas de protêt au sujet de l'ordre d'arrivée. L'avis du commissaire à l'arrivée sur la vidéo du «photo-finish» est final et sans recours. Le déclassement intereference dans le dernier droit n'est pas sujet au visionnement Toute décision à cet égard est à la discrétion du collège des commissaires panel.

6.1.050 DRAPEAUX

N) En supplément à l'utilisation des drapeaux (selon les règlements de l'UCI, un minimum de 8 radios à fréquences multiples et avec écouteurs sera fourni au collège des commissaires pour que ceux-ci puissent remplir leur fonction de façon efficace.

Section 3 RÉCLAMATIONS ET APPELS

6.1.061 COMMENT ALLER EN APPEL

a. N) Aux épreuves nationales, un coureur qui n'a pas de directeur sportif peut déposer une réclamation directement auprès du juge de ligne arrivée dans le cas d'une protestation contre l'ordre d'arrivée réelle.

Section 4 ÉQUIPEMENTS DE COMPÉTITION ET VÊTEMENTS

6.1.079 N)

Lors de tous les événements nationaux, incluant le Championnats Canadiens, les pilotes de 9ans et moins ne seront pas autorisés à utiliser des pédales automatiques (clipless).

Si, pour une raison quelconque, les pilotes de 9ans et moins doivent courir dans une catégorie combinée qui permet l'utilisation de pédales automatiques, l'utilisation de pédales automatiques associées à l'âge du coureur doit être maintenue.

6.1.088 CAMÉRAS

N) Les caméras sur les casques ou montées sur le corps ne sont pas autorisés dans les épreuves nationales (y compris les championnats canadiens) pendant n'importe quelle phase de la course.

Section 7 IN

6.1.094 ATTRIBUTION DE NUMÉROS DE PLAQUE EN COURSE INTERNATIONALE

Les coureurs désirant participer à une épreuve internationale de BMX (UCI) doivent afficher un numéro de course internationale sur leur plaque en conformité avec les règles ci-dessous.

Clarification: Les pilotes Elites qui n'ont pas un numéro de carrière UCI doivent utiliser un numéro qui n'est pas en conflit avec un numéro de carrière utilisé par un autre pilote élite.

Seuls les pilotes Elite ayant reçu de l'UCI un numéro de carrière permanent peuvent imprimer un numéro de carrière permanent au dos du maillot. Aucun numéro ne doit être imprimé au dos des maillots des pilotes sans numéro de carrière permanent. Un coureur qui ne respecte pas cette règle peut se voir refuser le départ ou relégué.

N) Pour les événements sanctionnés par CC (Championnats Canadiens, Séries nationales), les coureurs fournissent leur propre plaque qui doit être conforme aux couleurs précisées dans la Section XI, au paragraphe C.9.c.

Pour les championnats canadiens, les coureurs recevront une plaque de cadre avec un numéro assigné conformément à la réglementation et au classement. Cette plaque doit être utilisée par les coureurs et ne peut être modifié.

Section 9 - COMMISSAIRES ET OFFICIELS DE COMPÉTITION

ANNEXE 6 COMMISSAIRES À LA LIGNE D'ARRIVÉE

6. N) Il doit y avoir un commissaire à l'arrivée qualifié, UCI ou National, avec quatre assistants ou plus pour l'inscription des résultats (dans la mesure du possible, le personnel à l'inscription des résultats devrait être constitué de commissaires provinciaux). Toute décision du commissaire à l'arrivée sur l'ordre d'arrivée est finale.

N) Veuillez consulter les règlements spécifiques sur les championnats canadiens et les épreuves de la série Coupe Canada.

BMX APPENDICE 1 et 2

Veillez lire les règlements UCI pour événements internationaux.

N) Veillez-vous référer aux règlements spécifiques des championnats canadiens et autres événements nationaux.

Part XII: Discipline ET Procedures

Chapitre 1 DISCIPLINE

12.0.000 N) Pour les événements nationaux et provinciaux, les amendes prévues dans les Règlements UCI, un franc suisse est égal à un dollar canadien

§2 SANCTIONS Dispositions générales

12.1.029 N) Les amendes doivent être payées avant le départ de la prochaine étape. Si aucun paiement n'est reçu le coureur ou l'équipe fautive ne pourra prendre le départ.

Suspension

12.1.038 N) Cette réglementation s'applique également pour une suspension donnée à un coureur par un P-TSO, CC doit être informé de toute suspension.

Part XVI: PARACYCLISME

Chapitre 2 CATÉGORIES D'ÂGE

16.2.001 N) Les coureurs de la catégorie jeunesse pourront courir lors d'un départ regroupé avec les autres coureurs si le nombre ne permet pas de tenir une épreuve distincte.

Coureurs

16.3.002 N) Pour les épreuves provinciales, un coureur paracyclisme peut prendre le départ avec une licence de CC ou une licence provinciale. Lors des Championnats Canadiens, il devra être titulaire d'une licence de CC.

Chapitre 7 ÉPREUVES SUR ROUTE

Tous les circuits des épreuves sur route doivent être entièrement fermés à la circulation.

16.7.003 N) La distance minimale des épreuves sur route sera d'un (1) kilomètre. (Critérium et route)

Appendix 1

COMMISSAIRES

Comité des officiels

Le comité des officiels aura pour rôle de revoir et réviser tous les règlements et standards techniques des compétitions. Il devra établir un dossier sur chacun des commissaires, préparer et donner des cours de rafraîchissement pour les commissaires. Aussi, il accréditera les commissaires en vue d'un grade international.

Commissaire en chef des provinces

Le commissaire en chef provincial donnera des rétroactions concernant la mise en application des modifications aux règlements ; coordonnera et mettra en place des cours provinciaux pour commissaires, complétera les affectations (assignations) aux compétitions de sanction nationale qui se déroulent dans sa province. Le commissaire en chef de la province recommande au comité des officiels de CC les commissaires pouvant accéder à un grade de niveau national ou international de même que les changements aux règlements.

Instructeurs / Formateurs

Seules les personnes qui ont suivi le cours d'instructeur peuvent dispenser la formation aux commissaires.

Appendix 2

RECORDS DE TRAVERSÉE DU CANADA

(Approuvés en février 1967 ; révisés en mars 1980)

1. Chacun des records portera le nom de "record de traversée du Canada à bicyclette" et les cyclistes devront couvrir la distance entre Halifax (Nouvelle Écosse) et Vancouver (Colombie Britannique), en prenant la route et la direction de leur choix, pourvu qu'ils restent à l'intérieur des frontières du Canada.
2. Chaque tentative de record devra commencer dans la ville d'Halifax (Nouvelle Écosse) et se terminer à Vancouver (Colombie Britannique), ou vice versa, aux Hôtels de Ville respectifs.
3. Seul un cycliste ou un tandem de cyclistes, détenteur d'une licence de course de CC., qui publie un avis de tentative de record et obtient des bureaux de CC. un permis pour tenter un record au moins un mois avant la tentative, peut tenter de battre le record. Tout cycliste, qu'il soit amateur ou professionnel, peut tenter de battre le record, pourvu qu'il respecte les règlements pertinents de CC. Il existe des records pour chacune des catégories suivantes:
 - a. Record féminin en solitaire
 - b. Record masculin en solitaire
 - c. Record masculin en tandem
 - d. Record masculin en tricycle
4. Chaque tentative de record sera chronométrée par un chronométrateur, qui doit être un commissaire qualifié qu'aura choisi le cycliste sous réserve de l'approbation de CC. Le chronométrateur doit suivre le cycliste tout au long de la route, il peut s'adjoindre des aides qui surveilleront à différents points sur la route ou à l'arrivée et départ. Ses subordonnés ne peuvent pas être le cycliste qui tente de battre un record. Le cycliste qui tente de briser le record doit assumer les frais engagés par le chronométrateur et ses adjoints.
5. Le cycliste qui tente de battre un record doit être accompagné d'au moins une voiture qui peut le suivre (mais à une distance d'au moins 30 mètres) ou le précéder (à une distance d'au moins 100 mètres) en tout temps pendant l'épreuve, sauf lorsque le véhicule veut dépasser le cycliste. Il est interdit au véhicule de précéder le cycliste, sauf dans une ville inconnue où le concurrent a besoin de direction. Le commissaire/chronométrateur dans la voiture suiveuse est désigné comme observateur officiel de CC. et est chargé

de s'assurer que tous les règlements soient respectés et qu'il ne profite pas du sillage. Le véhicule peut doubler le cycliste n'importe quand pendant l'épreuve. Aucune tentative de record ne sera acceptée si le cycliste n'est pas accompagné d'une voiture suiveuse.

6. Le cycliste qui tente d'inscrire un record peut arrêter pour dormir, manger ou se reposer quand et où il le veut et est autorisé à circuler pendant les heures de noirceur pourvu que sa bicyclette soit munie de feux conformes aux lois provinciales à ce sujet.
7. Commanditaire :si le cycliste qui tente d'inscrire un record est un professionnel ou un amateur commandité, il peut tenter l'épreuve avec l'aide de son ou de ses commanditaire(s) pourvu que lui et son ou ses commanditaire(s) respectent les règlements de CC. régissant ce genre d'épreuve.
8. Le cycliste qui tente d'inscrire un record peut porter des vêtements sur lesquels sont inscrits les mots "record de traversée du Canada à bicyclette" ou quelque chose du genre, que doit approuver CC avant le départ.
9. Le nom du ou des commanditaire(s) du cycliste peut aussi figurer sur les vêtements du cycliste, son équipement et sa voiture suiveuse conformément aux règlements de CC. Le titre du record que le cycliste tente de battre peut aussi être inscrit sur l'équipement et la voiture suiveuse du concurrent, tel qu'approuvé par CC.
10. Chronométrage :le chronométrage doit se faire à l'aide d'une montre ou d'un chronomètre qui sera régulièrement comparé aux signaux de l'heure locale donnée par les stations radiophoniques (comme le fait Radio Canada) qui sont les signaux officiels diffusés par les observatoires. La montre ou le chronomètre doit être vérifié tous les jours pendant la tentative et aussi juste avant le début et après la fin de l'épreuve. Le temps enregistré au départ et à l'arrivée doit être basé sur l'heure locale et il faut soustraire du temps total qu'a mis le cycliste à franchir la distance le décalage horaire entre Halifax et Vancouver pour obtenir le temps réel inscrit par le concurrent.
11. La tentative de record peut commencer n'importe quand dans l'année, à n'importe quelle date et heure, sans restriction aucune. Il est recommandé de commencer à l'heure juste.
12. Après une tentative réussie, le temps final, accompagné de la signature du chronométrateur en chef et de ses adjoints s'il y a lieu, doit être remis par écrit à CC moins d'un mois après la fin de l'épreuve. Le comité de développement de CC homologuera ce nouveau record dès que possible.



Appendix 3

RECORDS CANADIENS SUR PISTE –CANADIAN TRACK RECORD

Distance	Result Résultat	Date	Athlete and province Athlète et province	Event and Location Évènement et lieu
<i>Elite women – femmes élite</i>				
Flying 200m – 200m lancé	10.911	Sept. 12, 2014	Monique Sullivan AB	Pan Am Championships, Aguascalientes, MEX
Time trial – contre-la- montre (500m)	34.570	Sept. 11, 2014	Kate O’Brien AB	Pan Am Championships, Aguascalientes, MEX
Individual pursuit (3 km) Poursuite individuelle	3:25.836	Jan. 19, 2013	Gillian Carleton BC	UCI Track World Cup, Aguascalientes MEX
Team Sprint (500 m) Vitesse par équipes	33.467	Dec. 4, 2015	Kate O’Brien AB Monique Sullivan AB	UCI Track World Cup, Cambridge NZL
Team Pursuit (4 km) Poursuite par équipes	4:14.627	August 13, 2016	Allison Beveridge AB Jasmin Glaesser BC Kirsti Lay AB Georgia Simmerling BC	RIO Olympic 2016
<i>Elite men – hommes élite</i>				
Flying 200m – 200m lancé	9.746	Sept. 13, 2014	Hugo Barrette QC	Pan Am Championships, Aguascalientes, MEX
Time trial – contre-la- montre (1 km)	1 :00.578	Oct 6, 2016	Stefan Ritter MB	Pan Am Championships, Aguascalientes, MEX
Individual pursuit (4 km) Poursuite individuelle	4 :15.628	Oct 7, 2016	Jay Lamoureux BC	Pan Am Championships, Mexico city, MEX
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes *	43.682	Feb. 2013	Hugo Barrette QC Stéphane Cossette QC Joseph Veloce ON	Pan Am Championships, Mexico City MEX
Team Pursuit (4 km) poursuite par équipes	3:59.931	Oct 5, 2016	Adam Jamison ON Aidan Caves BC Jay Lamoureux BC Ed Veal ON	Pan Am Championships, Aguascalientes, MEX
<i>Junior women – femmes junior</i>				
Flying 200m – 200m lancé	12.682	Oct. 10, 2015	Amelia Bell ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Time trial – contre-la- montre (500m)	37.297	Aug. 6, 2006	Monique Sullivan AB	Junior Track World Championships, Ghent BEL
Individual pursuit (2	2:27.404	July 8, 2013	Ariane Bonhomme QC	Junior Pan Am



km) Poursuite individuelle				Championships, Aguascalientes MEX
Team Sprint (500 m) Vitesse par équipes *	38.177	Oct. 9, 2015	Farleigh Creswicke ON Amelia Bell ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Team Pursuit (4 km) Poursuite par équipes	4:42.202	July 11, 2013	Kinley Gibson AB Ariane Bonhomme QC Sarah Mason ON Kristen Sears ON	Junior Pan Am Championships, Aguascalientes MEX
<i>Junior men – hommes junior</i>				
Flying 200m – 200m lancé	10.474	Aug 2009	Allan Leparskas ON	UCI Junior World Championships, Moscow RUS
Time trial – contre-la- montre (1 km)	1:00.578	Oct 6, 2016	Stefan Ritter MB	Pan Am Championships Aguascalientes MEX
Individual pursuit (3 km) Poursuite individuelle	3:21.947	July 8, 2013	Eric Johnstone AB	Junior Pan Am Championships, Aguascalientes MEX
Team Sprint (500 m) Vitesse par équipes *	50.456	Oct. 9, 2015	John Willcox BC Eloi Batista BC Chris MacLeod BC	Canadian Track Championships, Milton ON
Team Pursuit (4 km) Poursuite par équipes	4:13.710	Aug. 19, 2015	Evan Burtnick AB Connor Byway ON Bayley Simpson ON John Willcox BC	UCI Junior World Championships, Astana KAZ

Non-competition records- records hors compétition				
Category Catégorie	Result Résultat	Date	Athlete and province Athlète et province	Location Lieu
Hour record – Record de l'heure				
M/H elite	47.590 km	April 10, 2015	Ed Veal ON	Milton ON
M/H 40-44	45.189 km	Sept. 14, 2011	Mike Nash ON	Manchester GB
Non-standard distances – distances non-standard				
W/F 1 km	1:14.990	Aug. 1982	Sylvia Burka ON	Olympic velodrome, Montreal QC
To organize a track cycling record attempt, contact Cycling Canada.				
Pour organiser une tentative de record sur piste, contactez Cyclisme Canada.				



Masters – maîtres				
Flying 200m – 200m lancé				
W/F 30-39	13:092	Sept 25, 2016	Emilie Roy QC	Canadian Track Championships, Milton ON
W/F 40-49	13.804	Sept 25, 2016	Manon Marois QC	Canadian Track Championships, Milton ON
M/H 30-39	11.741	Sept 25, 2016	Brent Baerg AB	Canadian Track Championships, Milton ON
M/H 40-49	11.438	Sept 25, 2016	Chris Firek ON	Canadian Track Championships, Milton ON
M/H 50-59	11.802	Oct. 8, 2015	Krzysztof Kurzawinski ON	Canadian Track Championships, Milton ON
M/H 60-69	13.376	Oct. 9, 2014	Norm Kalmanovitch AB	UCI Masters World Championships, Manchester GB
Time trial – contre-la-montre				
W/F 30-39 (500m)	38.667	Sept 24, 2016	Emilie Roy QC	Canadian Track Championships, Milton ON
W/F 40-49 (500m)	41.787	Oct. 9, 2015	Manon Marois QC	Canadian Track Championships, Milton ON
W/F 50-59 (500m)	43.494	Oct. 9, 2015	Gail Wozny AB	Canadian Track Championships, Milton ON
M/H 30-39 (1 km)	1:08.244	Sept 24, 2016	Brent Baerg AB	UCI Masters World Championships, Manchester GB
M/H 40-49 (750m)	52.081	Sept 24, 2016	Michael Nuttall ON	Canadian Track Championships, Milton ON
M/H 50-59 (500m)	36.496	Sept 24, 2016	Richard Froner ON	Canadian Track Championships, Milton ON
M/H 65-69 (500m)	40.559	Oct. 7, 2015	Norm Kalmanovitch AB	UCI Masters World Championships, Manchester GB
Individual pursuit – Poursuite individuelle				
W/F 30-39 (2 km)	2:37.673	Oct. 5, 2014	Joanna Wiersma ON	UCI Masters World Championships, Manchester GB
W/F 40-49 (2 km)	2:47.534	Oct. 10, 2015	Vlada Dekina ON	Canadian Track Championships, Milton ON
W/F 50-59 (500m)	2:53.677	Oct. 10, 2015	Gail Wozny AB	Canadian Track Championships, Milton ON
M/H 30-39 (3 km)	3:34.853	Oct. 5, 2014	Mathieu Charruau QC	UCI Masters World Championships, Manchester GB
M/H 40-49 (3 km)	3:35.824	Sept 26, 2016	Steve McKee ON	Canadian Track Championships, Milton ON
M/H 50-59 (2 km)	2:22.454	Oct. 6, 2014	Stephane Le Beau QC	UCI Masters World Championships, Manchester GB
M/H 60-69 (2 km)	2:40.973	Oct. 5, 2014	Christopher Anstey BC	UCI Masters World Championships, Manchester GB
Hour record – record de l'heure				
M/H 40-44	45.189	Sept. 14, 2011	Mike Nash ON	Manchester GB
<p><i>Masters records must be set in UCI or Cycling Canada sanctioned competition with electronic timing. To submit a result, please send the official results sheet signed by the commissaires to track@cyclingcanada.ca.</i></p> <p><i>Les records de maîtres doivent être atteints lors d'une compétition sanctionnée par l'UCI ou Cyclisme Canada avec chronométrage électronique. Pour soumettre un résultat, veuillez envoyer la feuille de résultat officielle signé par le commissaire à : track@cyclingcanada.ca.</i></p>				



Appendix 4

CHAMPIONS EN TITRE

CHAMPIONS ROUTE				
Médailleurs avec titre				
	Athlète	Prov	Temps	Année
Contre-la-montre individuel				
Junior Femme (16km)	Simone Boilard	QC	25:08.25	2016
Junior Homme (26km)	Jordann Jones	ON	37:47.40	2016
Élite Femme (26km)	Tara Whitten	AB	37:40.66	2016
U23 Homme (36km)	Alexander Cowan	AB	49:40.54	2016
Élite Homme (36km)	Ryan Roth	ON	48:15.63	2016
Maître Femme 30-39 (13.5km)	Annick Dufour	QC	22:39.29	2016
Maître Femme 40+ (14.2 km)				
Maître Homme 30-39 (27.3km)	Dan Doddy	ON	37:58.22	2016
Maître Homme 40-49 (27.3km)	Yannick Lemire	QC	37:48.95	2016
Maître Homme 50-59 (13.5km)	Ron Amos	ON	18:59.73	2016
Maître Homme 60+ (13.5km)	Robert Anderson		20:29.88	2016
Course sur route				
Junior Femme (80 km)	Erin Attwell	BC	2:14.08	2016
Junior Homme (120km)	Thierry Kirouac Marcassa	QC	2:51.07	2016
Élite Femme (110km)	Annie Foreman-Mackey	ON	2:52.44	2016
U23 Homme (180km)	Benjamin Perry	ON	4:17:50	2016
Élite Homme(180km)	Bruno Langlois	QC	4:17.23	2016
Maître Femme 30-39 (79.7km)	Zeina Loutfi	QC	2:32.31	2016
Maître Homme 30-39 (143.46km)	Eric Loisel	QC	3:51.19	2016
Maître Homme 40-49 (127.52km)	Michel Jean	QC	3:23.11	2016
Maître Homme 50-59 (111.58km)	Lorenzo Caterini		3:05.34	2016
Maître Homme 60+ (95.64km)	Richard Westwood	ON	2:45.05	2016



Criterion Challenge				
Junior Homme (45min + 3 laps)	Kurt Penno	MB	52:28	2016
Junior Femme (30 min + 3 laps)	Maggie Coles-Lyster	BC	39:11	2016
Élite Femme (60 min + 3 laps)	Kinley Gibson	AB	1:07.17	2016
Élite Homme (60 min + 3 laps)	Benjamin Perry	ON	1:06.54	2016
Maître Femme Women				
Maître 30-39 Homme				
Maître 40-49 Homme				
Maître 50 + Homme				
Maître 60+ Homme				
*Non-Title				

CHAMPIONS CYCLO-CROSS				
Médaillés avec titre				
	Athlète	Prov	Temps	Année
Junior Homme	Gunnar Holmgren	ON	39:08	2016
Élite Femme	Maghalie Rochette	QC	42:13	2016
U23 Femme	Sidney McGill	AB	43:27	2016
U23 Homme	Peter Disera	ON	48:16	2016
Élite Homme	Jérémy Martin	QC	56:27	2016
Maître Femme 30-39	Nicole Muzechka	QC	48:46	2016
Maître Homme 30-39	Thierry Laliberté	QC	49:14	2016
Maître Femme 40+	Julie Lafreniere	ON	45:23	2016
Maître Homme 40-49	Todd Bowden	CT	48:38	2016
Maître Homme 50-59	Laurenzo Caterini	NS	40:41	2016
Maître Homme 60+	David Staples	ON	44:26	2016
*Non Title				

CHAMPIONS SUR PISTE				
Médaillés avec titre				
Vitesse				
U17 Homme	Riley Pickrell	BC	2016	
U17 Femme	Sarah Van Dam	BC	2016	
Junior Homme	Stefan Ritter	AB	2016	
Junior Femme	Maggie Coles Lyster	BC	2016	
Elite Homme	Joel Archambault	QC	2016	
Elite Femme	Kate O'Brien	AB	2016	



Maître HommeA	Brent Baerg	AB	2016
Maître Homme B	Chris Firek	ON	2016
Maître Homme C	Richard Ugalde	ON	2016
Maître Femme*	Emilie Roy	QC	2016
Keirin			
Junior Homme	Stefan Ritter	AB	2016
Junior Femme	Maggie Coles Lyster	BC	2016
Élite Homme	Joel Archambault	QC	2016
Élite Femme	Stephanie Roorda	BC	2016
Maître Homme A	Willy Gonzalez	AB	2016
Maître Homme B	Steve McKee	ON	2016
Maître Homme C	Richard Ugalde	ON	2016
MaîtreFemme	Nicole Till	ON	2016
Contre-la-montre			
U17 Homme	Riley Pickrell	BC	2016
U17 Femme	Sarah Van Dam	BC	2016
Junior Homme (1000 metres)	Stefan Ritter	AB	2016
Junior Femme (500 metres)	Erin Attwell	BC	2016
Élite Homme (1000 metres)	Vincent De Haitre	ON	2016
Élite Femme (500 metres)	Kate O'Brien	AB	2016
Maître Homme A	Brent Baerg	AB	2016
Maître Homme B	Michael Nuttall	ON	2016
Maître Homme C	Richard Froner	ON	2016



Comité olympique du Canada

Maître Femme	Emilie Roy	QC	2016
Vitesse par équipe			
U17 Homme	Riley Pickrell	BC	2016
	Ethan Ogrodniczuk	BC	2016
	Tyler Davies	BC	2016
U17 Femme	Sarah Van Dam	BC	2016
	Simone Boilard	QC	2016
Junior Homme	Nick Wammes	ON	2016
	Lucas Taylor	ON	2016
	Adam Lefebvre	ON	2016
Junior Femme	Hillary Lowry	ON	2016
	Katherine Maine	ON	2016
Élite Homme	Patrice St-Louis Pivin	QC	2016
	Joel Archambault	QC	2016
	Hugo Barrette	QC	2016
Élite Femme	Kate O'Brien	AB	2016
	Laura Brown	BC	2016
Poursuite Individuelle			
U17 Homme	Riley Pickrell	BC	2016
U17 Femme	Sarah Van Dam	BC	2016
Junior Homme (3000 metres)	Felix Pelletier	QC	2016
Junior Femme (2000 metres)	Maggie Coles Lyster	BC	2016
Élite Homme (4000 metres)	Ryan Roth	ON	2016
Élite Femme(3000 metres)	Kinley Gibson	AB	2016
Maître Homme A	Willy Gonzalez	AB	2016
Maître Homme B	Steve McKee	ON	2016
Maître Homme C	Scott Buschlen	ON	2016
Maître Femme	Gail Wozny	AB	2016



Poursuite par équipe			
U17 Homme	Olivier Campbell	ON	2016
	Axel Froner	ON	2016
	Kobe Liberty	ON	2016
	Daniel Nordemann Da Silva	ON	2016
U17 Femme	Elizabeth Archbold	ON	2016
	Kassandra Kriarakis	ON	2016
	Kaitlyn Rauwerda	ON	2016
	Victoria Slater	ON	2016
Junior Homme	Chris Ernst	ON	2016
	Adam Lefebvre	ON	2016
	Jordann Jones	ON	2016
	Lucas Taylor	ON	2016
Junior Femme	-Amelia Bell	ON	2016
	Naomi Desousa	ON	2016
	Hilary Lowry	ON	2016
	Ali Van Yzendoorn	ON	2016
Élite Homme	Bayley Simpson	ON	2016
	Evan Burtnik	BC	2016
	Derek Gee	ON	2016
	Adam Jamieson	ON	2016
Élite Femme	Stephanie Roorda	BC	2016
	Jamie Gilgen	ON	2016
	Laura Brown	BC	2016
	Brenna Pauly	BC	2016
Omnium			
Élite Homme	Aidan Caves	BC	2016
Élite Femme	Stephanie Roorda	BC	2016
Scratch Race			
Maître Homme A	Vincent Marcotte	BC	2016
Maître Homme B	Steve McKee	ON	2016
Maître Homme C	Richard Froner	ON	2016
Maître Femme	Chantal Thompson	ON	2016
Course aux points			
Maître Homme A	Vincent Marcotte	BC	2016



Maître Homme B	Steve McKee	ON	2016	
Maître Homme C	Christian Schneider	ON	2016	
Maître Femme	Vlada Dekina	ON	2016	
CHAMPIONS PARA SUR PISTE				
Médillés en titre				
ITT				
Homme-FemmeTandem	Carla Shibley	AB	96.64%	
Poursuite				
Homme C1-5	Lachlan Hotchkiss	BC	96.39%	
Femme Tandem	Carla Shibley	AB	1:55:59	
Homme Tandem	Mathieu Croteau Daigle	QC	99.23%	
*Non-Title				
CHAMPIONS PARA SUR ROUTE				
Médillés en titre				
ITT				
Homme /Femme T	Shelley Gautier	ON	94.98%	2016
Homme H3-4*	Charles Moreau	QC	87.95%	2016
Homme C1-3/FemmeC1-5	Tristen Chernove	BC	98.17%	2016
Homme H1-2/Femme H1-4	Myriam Adam	QC	67.54%	2016
Femme- Homme B	Robbie Weldon	ON	85.69%	2016
Route				
Homme C5*	Atilla Avsar	BC	1:15:34	2016
Homme C1-3/Femme C4-5	Tristen Chernove	BC	1:15:36	2016
Homme H3-5*	Charles Moreau	QC	0:47:23	2016
Homme H1-2/Femme H1-4	Myriam Adam	QC	0:41:43	2016
Homme /Femme T	Louis-Albert Jolin-Corriveau	QC	0:37:16	2016
Femme Tandem	Robbie Weldon & Audrey Lemieux	QC	1:27:09	2016
Homme Tandem	Daniel Chalifour & Jean-Michel	QC	1:39:46	2016
*Non title				



CHAMPIONS Vélo de Montagne			
Médailleurs avec titre			
Downhill			
U17 Expert Homme	Lucas Cruz	BC	2016
U17 Femme *	N/A	BC	2016
U19/Junior Expert Homme	Finn Iles	BC	2016
U19/Junior Femme*	Stephanie Denroche	BC	2016
Élite Femme	Miranda Miller	BC	2016
Élite Homme	Kirk McDowall	BC	2016
Maître30+ Femme*	Dannielle Oswell	BC	2016
Maître Expert Homme 30-39	Adam Mantle	BC	2016
Maître Expert Homme 40-49	Kurt Lindemark	BC	2016
Maître Homme 50+	Don Van Eesteren	BC	2016
CHAMPIONS Vélo de Montagne			
Cross-Country			
U17 Expert Femme	Roxane Vermette	QC	2016
U17 Expert Homme	Tyler Clark	ON	2016
Junior Expert Homme	Sean Fincham	BC	2016
Junior Expert Femme	Emily Handford	BC	2016
U23 Espoir Femme	Catherine Fleury	QC	2016
U23 Espoir Homme	Peter Disera	ON	2016
Senior Élite Femme	Emily Batty	ON	2016
Senior Élite Homme	Derek Zandstra	ON	2016
Maître Expert Femme30-39	Caroline Villeneuve	QC	2016
Maître Expert Homme 30-39	Eric Jeannotte	QC	2016
Maître Expert Femme40+	Chantal Petit	QC	2016
Maître Expert Homme 40 - 49	Eric Tourville	QC	2016
Maître Expert Homme 50+	Lorenzo Caterini	NS	2016
Relais par équipe			
PSO/Trade Team	Norco Factory Team	ON	2016
Cross Country Marathon			
Senior Élite Femme	Elyse Nieuwold	ON	2016
Senior Élite Homme	Geoff Kabush	BC	2016
Cross Country Eliminator			
Open Femme	Anne-Julie Tremblay	QC	2016
Open Homme	Rhys Verner	BC	2016
*Non-Title			



BMX CHAMPIONS			
Médailleurs avec titre titre			
Junior Élite Femme	Megane Bélanger	QC	2016
Junior Élite Homme	Alex Tougas	BC	2016
Senior Élite Femme*	Drew Mechielsen	BC	2016
Senior Élite Homme	Tory Nyhaug	BC	2016
Contre-la-montre			
Junior Élite Femme	Cayleigh Van Staalduinen	AB	2016
Junior Élite Homme	Alex Tougas	BC	2016
Senior Élite Femme *	Drew Mechielsen	BC	2016
Senior Élite Homme	Tory Nyhaug	BC	2016
Médaille non listés			
5-7 ans Femme	Nia Fee	BC	2016
8 ans Femme	Georgina Cejalvo	BC	2016
9 ans Femme	Giuliana Bregliano	AB	2016
10 ans Femme	Hailey Tremel	AB	2016
11 ans Femme	Keira Murphy	BC	2016
12 ans Femme	Janel Church	ON	2016
13 ans Femme	Chayce Cooper	ON	2016
14 ans Femme	Adicus Bird	BC	2016
15 ans Femme	Sarah McSweeney	ON	2016
16 ans Femme	Avriana Hebert	AB	2016
17+ ans Femme	Aleasha Wiebe	BC	2016
5-6 ans Homme	Gage Carson	AB	2016
7 ans Homme	Alexander Booth	BC	2016
8 ans Homme	Finn McNamara	AB	2016
9 ans Homme	Blake Shepherd-Colberg	AB	2016
10 ans Homme	Oliver Jackson	AB	2016
11 ans Homme	Ryan Raymont	AB	2016
12 ans Homme	Édouard Proulx	QC	2016
13 ans Homme	Aiden Grecht	BC	2016
14 ans Homme	Ryan Tougas	BC	2016
15 ans Homme	Ryan Maracle	AB	2016
16 ans Homme	Aidan Webber	AB	2016
17-24 ans Homme	Nathan Martin	BC	2016
25-29 ans Homme	Jeffrey Jacobsen	AB	2016
30+ ans Homme	Hedi Bassoussi	AB	2016
< 12 Crusier Homme	Nickolas Nugent	AB	2016



13-14 Crusier Homme	Easton Sarich	AB	2016
15-16 Crusier Homme	Wyatt Andres	ON	2016
17-24 Crusier Homme	-	-	2016
25-29 Crusier Homme	Jeffrey Jacobsen	AB	2016
30-34 Crusier Homme	Christopher Nakamura	AB	2016
35-39 Crusier Homme	Mike Smith	BC	2016
40-44 Crusier Homme	Jason Wesson	BC	2016
45+ Crusier Homme	Dany Morin	QC	2016
<16 Crusier Femme	Sarah McSweeney	AB	2016
17-29 Cruiser Femme	Aleasha Wiebe	BC	2016
30-34 Cruiser Femme	-	-	2016
35-39 Cruiser Femme	Rhonda Grenier	AB	2016
40-44 Cruiser Femme	Deborah Williams	AB	2016



Comité Olympique du Canada